

CANDRIAM EQUITIES L GLOBAL DEMOGRAPHY

COMPARTIMENT DE LA SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS CANDRIAM EQUITIES L,
GÉRÉE PAR CANDRIAM LUXEMBOURG SA, CLASSE C&D

Investissez dans une tendance à long terme

Le monde est confronté à un certain nombre de défis:

- la croissance de la population, principalement dans les économies émergentes et les pays en développement
- le vieillissement rapide de la population dans les pays développés
- une classe moyenne de plus en plus importante dans les pays émergents

Cette tendance met notre planète sous pression, car la demande de matières premières s'accroît et les habitudes de consommation évoluent.

Avantages

- L'accent est mis sur les entreprises qui, selon les attentes, seront très rentables à long terme et qui sont dotées d'une position solide sur le marché, d'une marque forte et de canaux de distribution. Une marque forte résiste souvent mieux aux périodes économiques difficiles, car ses produits continuent de plaire aux consommateurs du monde entier.
- Le compartiment peut investir dans tous les secteurs, mais il souligne que le secteur des soins de santé est celui qui profite le plus du vieillissement.

Points d'attention

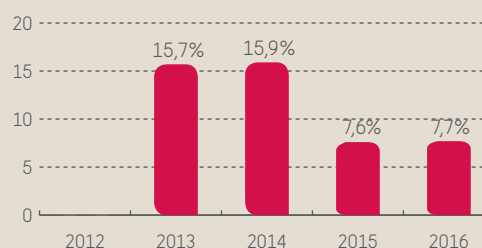
- Le compartiment n'investit actuellement pas dans les entreprises de télécommunication et d'utilité publique, car leur lien avec la démographie est moins présent.
- Les Bourses ont déjà fortement augmenté l'an dernier. Un recul est donc possible. La mise en œuvre du Brexit, les élections en Europe, une hausse des taux aux USA... Tous ces facteurs peuvent inquiéter les investisseurs.
- Le compartiment n'offre pas de protection du capital et a une classe de risque de 5 sur une échelle de 1 à 7. Une baisse de cours intermédiaire n'est donc pas exclue. Le compartiment peut également être soumis au risque lié aux instruments financiers dérivés. Vous trouverez de plus amples informations au verso.

Nous vous recommandons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de décider d'investir. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences Belfius Banque, qui assure le service financier, et via belfius.be/fonds.

Évolution de la VNI (en valeur absolue, en EUR)
Classe C (parts de capitalisation) depuis le lancement
jusqu'au 12-05-2017



Rendement annuel sur les dernières années civiles
(avant frais d'entrée et taxes) en EUR (%) Classe C



Rendement actuariel au 30-04-2017 (avant frais
d'entrée et taxes) en EUR (%) Classe C

Rendement	1 an	3 ans	depuis la première VNI 12-10-2012
Classe C (EUR)	20,7%	11,5%	12,1%

Les résultats atteints dans le passé ne constituent pas un indicateur fiable, peuvent s'avérer trompeurs et n'offrent donc aucune garantie pour les rendements futurs. Les chiffres du rendement, basés sur des données historiques, ne tiennent pas compte des fusions éventuelles d'OPC ou de compartiments de fonds de placement. Il s'agit de résultats calculés sur une base annuelle, sans tenir compte des frais d'entrée uniques. Le compartiment a été lancé le 12 octobre 2012.

Candriam Equities L Global Demography (classe C et D) en résumé

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La gestion de ce compartiment tient compte des différents aspects liés aux évolutions démographiques, tels que:

- > la croissance de la population mondiale qui devrait résulter en une demande croissante de matières premières, d'énergie et de denrées alimentaires engendrant des hausses de prix. Dès lors, le compartiment pourra investir, par exemple, dans des sociétés actives dans le secteur minier, l'exploration et l'exploitation de pétrole, mais aussi dans des entreprises actives dans la production d'engrais
- > la tendance croissante à l'urbanisation et la généralisation de la prospérité dans les pays émergents. Le compartiment investira dès lors dans des entreprises du secteur des articles de luxe, du tourisme et de la technologie
- > le vieillissement progressif de la population, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les pays émergents, entraînant un coût plus élevé des soins de santé. Par conséquent, le compartiment investira entre autres dans des entreprises pharmaceutiques, biotechnologiques et fournisseuses de matériel médical
- > le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% des actifs en fonds
- > les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement au travers des autres actifs, c'est-à-dire par exemple en liquidités, dépôts et instruments du marché monétaire
- > le compartiment pourra également recourir, en vue d'une bonne gestion du portefeuille, aux techniques et instruments financiers dérivés (notamment options, swaps, contrats à terme négociables et non négociables (respectivement *futures* et *forwards*))

APPROCHE DES INVESTISSEMENTS

Ce produit relève du volet dynamique du portefeuille de l'investisseur.

DEVISE

EUR

DURÉE

Pas de durée fixe

SOUSCRIPTION

Prix de souscription minimum Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour ouvrable bancaire avant 12 heures (heure locale). Les souscriptions après 12 heures se font à la VNI du jour ouvrable bancaire suivant.

Type de parts Parts de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI distribuée en cas de vente peut être supérieure à la VNI à l'achat) et parts de distribution (versement d'un dividende annuel éventuel en fonction des résultats).

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire Chaque jour ouvrable bancaire - publication dans *L'Echo* et *De Tijd*, ainsi que sur belfius.be/fonds.

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Frais d'entrée

< 50.000 EUR:	2,5%
50.000 EUR - 124.999 EUR:	1,75%
125.000 EUR - 249.999 EUR:	1%
≥ 250.000 EUR:	0,75%

10% de réduction sur les frais d'entrée pour les souscriptions effectuées via Belfius Direct Net.

Frais de sortie Aucuns

Frais courants Parts de capitalisation et de distribution: 1,93% dont max. 1,50% de frais de gestion. Les frais courants sont déduits du fonds en cours d'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations sur les frais courants, voir le document *Informations clés pour l'investisseur* relatif au fonds.

RISQUES

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement pris en compte de manière adéquate par l'indicateur.

Risque lié aux instruments financiers dérivés: le recours à ces produits comporte un risque lié à leur valeur sous-jacente et peut renforcer des mouvements à la baisse via l'effet de levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, ils peuvent ne pas être parfaits. Certains produits dérivés peuvent être difficiles à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

Indicateur synthétique du risque Niveau de risque 5. Le niveau de risque mentionné indique la volatilité (c-à-d dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est élevée, plus le risque lié au fonds et le rendement potentiel sont grands) de l'historique du fonds: 1 représentant le plus petit risque et le rendement potentiel le moins élevé et 7, le plus grand risque et le rendement potentiel le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (tant augmenter que diminuer) et le niveau de risque le plus bas n'implique pas que l'investissement soit «dénué de risque». La volatilité, indiquée par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer.

La liste susmentionnée de risques n'est pas limitative. De plus amples informations sur les risques en vigueur sont disponibles dans le prospectus et le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur belfius.be/risques-investissements.

FISCALITÉ

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui peut être soumise à des changements, les revenus octroyés aux investisseurs particuliers en Belgique sont soumis à l'impôt des personnes physiques comme suit:

> précompte mobilier:

- pour les parts de distribution: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes

- pour les parts de distribution et de capitalisation: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier libératoire

> taxe boursière (TOB): 1,32% (max. 4.000 EUR) en cas de sortie de parts de capitalisation ou de conversion de parts de capitalisation en d'autres parts d'un même compartiment ou d'un autre compartiment

Pour plus d'informations sur le précompte mobilier et la taxe boursière (TOB), vous pouvez vous adresser à votre conseiller financier. Les investisseurs soumis à un régime autre que celui de l'impôt des personnes physiques en Belgique sont priés de s'informer au sujet du régime fiscal qui leur est applicable.

PROSPECTUS

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, et via belfius.be/fonds.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent par contre être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

SERVICE PLAINTES

Si vous avez une plainte, vous pouvez vous adresser en première instance à votre agence, à votre conseiller financier ou au service Gestion des plaintes, boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, ou par e-mail: claims@belfius.be.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à negotiationclaims@belfius.be.

Si vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).